INSPQ INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

Grippe chez les porcs

Mesures de protection pour les travailleurs et travailleuses



Recommandations s'appliquant aux milieux de travail concernés lorsque des porcs sont infectés (suspectés ou confirmés) par le virus de l'influenza

- L'**influenza aviaire**, **porcin** ou **humain** peut infecter certains mammifères comme le porc.
- La transmission du virus de l'influenza aviaire et/ou porcin aux humains se fait par :

contact direct

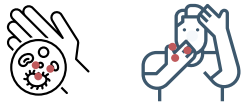

Toucher son visage après avoir été en contact avec les porcs (sécrétions)

contact indirect

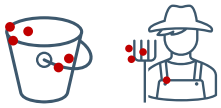

Objets et surfaces contaminés

l'air



Respirer de fines particules en suspension

- Un animal infecté peut transmettre la grippe (influenza), même s'il ne présente pas de symptôme.
- Plus le virus de l'influenza se transmet entre les porcs et les humains, plus il risque de se modifier et de devenir plus transmissible et dangereux, d'où la nécessité d'agir.
- La majorité des cas humains récemment observés présentent des symptômes légers. Cependant, quelques cas humains de grippe ont présenté des complications sévères, incluant des cas chez des enfants.

1 Mesures de base (en tout temps)

Appliquer les mesures de biosécurité canadienne et québécoise.

- ✕ Ne pas se toucher les yeux, le nez et la bouche.
- ✕ Ne pas manger, boire ou fumer dans les environnements en contact avec des animaux.
- ✓ Laver **régulièrement*** les mains avec du savon ou une solution hydroalcoolique (au moins 60 %).

* Minimalement : entrée/sortie des bâtiments, aux repas, après toute tâche impliquant un risque élevé de contamination (ex. : manipulation d'animaux malades).

- ✓ Assurer une ventilation adéquate à l'intérieur des bâtiments.
- ✓ Porter un équipement de biosécurité de base (gants + survêtement + bottes) réservé spécifiquement pour les tâches dans l'élevage.
- Consulter un vétérinaire pour la vaccination contre l'influenza des porcs de l'élevage.

2 En situation d'éclosion de grippe chez les porcs

Symptômes chez les porcs

- Fièvre
- Perte d'appétit et de poids
- Nez et yeux qui coulent
- Toux
- Éternuements
- Difficultés respiratoires



Complications possibles : avortement, pneumonie sévère potentiellement mortelle.

Biosécurité rehaussée

- ✓ Restreindre les droits d'accès à la zone d'élevage porcin (pas de visiteurs, pas d'enfants).
- ✓ Limiter les activités dans la porcherie aux tâches essentielles.
- ✓ Nettoyer et désinfecter les surfaces régulièrement en utilisant un produit recommandé par l'équipe québécoise de contrôle de maladies avicoles.
- ✓ Modifier les tâches afin de réduire le risque de remettre le virus en suspension dans l'air (ex. : diminuer la pression lors du nettoyage avec jet d'eau).

3 Mesures de base et supplémentaires pour réduire la transmission

TRANSMISSION DE L'INFLUENZA : PORCS >> HUMAINS



- Mesures de base : porter adéquatement l'équipement de protection dans les milieux de vie des porcs :
  - ✓ Combinaison de travail
  - ✓ Bottes ou couvre-bottes
  - ✓ Gants

Mesures supplémentaires

- ✓ Masque de type N95[1]
- ✓ Lunettes étanches

[1] **Le port du masque de type N95** doit être encadré par un programme de protection respiratoire qui inclut des essais d'ajustement. Il doit être bien ajusté au visage (barbe rasée), et changé s'il est mouillé, souillé ou endommagé. Consulter le **site de la CNESST**.

TRANSMISSION DE L'INFLUENZA : HUMAINS >> PORCS

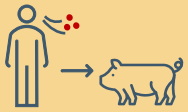

- Vaccination saisonnière disponible contre la grippe humaine pour les travailleurs et travailleuses : consulter le CLSC de votre région.
- Si le travailleur ou la travailleuse présente des signes respiratoires ou symptômes grippaux, éviter les contacts avec des porcs. Si la présence dans l'élevage est absolument nécessaire, le port d'un masque protecteur (ex. : masque médical) est essentiel.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE RECOMMANDÉ



* **Si risque d'éclaboussures** : favoriser la visière plutôt que des lunettes étanches





Pour retirer l'équipement de protection, il est recommandé, dans l'ordre, de :

nettoyer les bottes → enlever les bottes → enlever le survêtement → enlever les gants → effectuer l'hygiène des mains → enlever la protection oculaire et le masque → refaire l'hygiène des mains.

4 En cas de symptômes chez les travailleurs et travailleuses

Surveiller l'apparition de symptômes pour 10 jours suivant votre dernière exposition au(x) porc(s) infecté(s) ou leurs sous-produits contaminés.

Symptômes chez l'humain à surveiller :

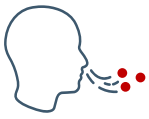

- Fièvre
- Rougeur aux yeux
- Nez qui coule
- Mal de gorge
- Mal de tête
- Douleurs musculaires
- Fatigue
- Difficultés respiratoires



En cas de symptômes : contacter Info-Santé (811), en mentionnant avoir été en contact avec des porcs ou leurs sous-produits contaminés.